PHILIPS



Jusqu'à
80 €
remboursés*

i9000 Prestige Ultra

Rasage de près longue durée, confort ultime pour la peau

*Voir philipsacties.be/fr/home-fr ou voir verso du dépliant pour toutes les conditions de l'action.

Comment recevoir un remboursement de 80 € max ?

Attention : Prenez dès maintenant une photo de votre preuve d'achat et du code-barres découpé. Vous en aurez besoin lors de votre inscription.

Étape 1 : Rendez-vous sur philipsacties.be/fr/home-fr et cliquez sur l'action concernée.

Étape 2 : Remplissez vos coordonnées et téléchargez la preuve d'achat ainsi qu'une photo du code-barres (EAN) découpé de l'emballage d'origine. Vous recevrez un e-mail de confirmation dans l'heure suivant votre inscription.

Étape 3 : Après approbation, nous nous efforçons de verser le montant du remboursement sur votre compte bancaire dans un délai de 4 semaines.

Produits participants :

Rasoirs	Cashback	XP9202/10	€ 40,00	XP9405/11	€ 60,00
S7887/55	€ 20,00	XP9201/30	€ 50,00	XP9403/31	€ 80,00
S7887/58	€ 20,00	XP9204/30	€ 50,00	XP9407/37	€ 80,00
S7887/63	€ 20,00	XP9201/33	€ 70,00	XP9404/46	€ 80,00
S7887/78	€ 20,00	XP9402/11	€ 60,00		

Conditions de l'action :

- Cette action est uniquement valable pour les achats effectués par des consommateurs en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg dans la période du 1er décembre 2026 au 1er janvier 2027.
- Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 14 janvier 2027 inclus. Les inscriptions effectuées après cette date ne seront plus acceptées.
- Philips n'accepte que 3 inscriptions par participant pour cette action.
- Cette action ne concerne que les références ci-dessus.
- Cette action de cashback est valable chez tous les points de vente agréés, sauf Philips MyShop.
- Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres actions et/ou offres.
- Le montant vous sera versé par virement bancaire uniquement.
- Vous êtes invité à conserver l'original de votre preuve d'achat à des fins de garantie.
- Philips se réserve le droit de modifier l'action.
- Le participant à cette action doit être majeur. Pas encore majeur? Demandez à votre parent ou à votre responsable légal de procéder à l'inscription.
- Cette action de remboursement est uniquement valable pour les produits neufs achetés auprès de points de vente agréés. Les achats effectués via des sites de seconde main, des marketplaces ou auprès de vendeurs particuliers ne donnent pas droit à cette action.

Vous trouverez plus d'informations et la liste des magasins participants en surfant sur philipsacties.be/fr/home-fr ou en appelant la ligne Consommateurs : Belgique : 027 007260 (tarification locale) Grand-Duché de Luxembourg : 024 871 095 (tarification locale). (Tarif local, des frais supplémentaires peuvent être facturés par votre fournisseur de réseau (mobile)).

Philips décline toute responsabilité à l'égard de retards ou d'embarras lors de l'exécution de cette action et qui seraient indépendants de sa volonté. Cette action est organisée par Philips Belgium N.V. Pour toute question ou remarque, adressezvous à la ligne Consommateurs Philips. Pour la Belgique : 027 007260 (tarification locale). Pour le Grand-Duché de Luxembourg : 024 871 095 (tarification locale). Vos données personnelles seront traitées afin de permettre le traitement de a retour. Philips applique dans ce contexte une politique de respect des données privées que vous pouvez trouver à l'adresse www.philips.be/privacypolicy

www.philips.be X.com/PhilipsCare_BE Facebook.com/PhilipsBelux